



Membres du conseil

Directrice

Danielle Blanchette

Section parents

Annie Beaudin

Simon Brousseau

Michèle Cave, vice-prés.

Sandra Champagne

Geneviève Marcotte

Katty Taillon

Ingrid Peignier, prés.

Section enseignants

Jessica Carrière-Hutton

Sophie Poirier

Section soutien

Mylène Bouthillier

Section service de garde

Francine Lottinville /

Marie-Pierre Decoste

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame, Monsieur,

Au nom des membres du conseil d'établissement (C.E.) de l'école Plein-Soleil, je suis ravie de vous présenter le rapport annuel pour l'année 2014-2015. Vous y trouverez un aperçu des sujets traités et des informations sur les travaux réalisés durant toute l'année scolaire.

Les enfants qui fréquentent notre école ont le privilège d'avoir à leur disposition un corps professoral dévoué et un service de garde très dynamique offrant un choix d'activités des plus diversifiées. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes ces personnes qui travaillent à l'école et gravitent autour de nos enfants ! La thématique de l'école cette année « À chacun sa couleur » a permis aux élèves de vivre une année enrichissante en s'imprégnant des valeurs de l'école. À travers les activités tant scolaires que parascolaires, les élèves ont réussi à développer un fort sentiment d'appartenance.

Sans la participation, le dévouement et la disponibilité de chacun des membres du conseil d'établissement, il aurait été difficile de faire les meilleurs choix afin d'assurer la réussite de chacun des élèves qui fréquentent notre école. Je tiens ainsi à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication et la qualité de leurs interventions. Il est agréable, en tant que présidente, de constater que le travail de chacun contribue au bien-être et à la réussite de tous les élèves de l'école Plein-Soleil.

Je tiens également à remercier les parents bénévoles de l'OPP qui ont su organiser des activités tout au long de l'année dans le but de faire vivre des moments mémorables aux enfants et aux parents !

Le C.E. détient des pouvoirs importants dans le domaine des orientations de l'école. Il a été créé pour permettre des échanges, tenir compte de l'opinion et du point de vue de tous les acteurs afin de prendre les meilleures décisions pour le bien-être de tous les élèves et le

développement du milieu scolaire. Si vous désirez apporter des commentaires ou des suggestions, à tout moment durant l'année, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du conseil d'établissement ou assister aux réunions régulières où vous avez droit de parole. Je vous y encourage fortement !

Je vous remercie, chers parents, de nous avoir accordé votre confiance.

Bonne année scolaire !

Ingrid PEIGNIER

Présidente du Conseil d'Établissement 2014-2015



Rapport annuel 2014-2015

École Plein-Soleil

50, rue Toulouse
Candiac (Québec) J5R 0G6

Téléphone : 514 380-8899 poste 4151
Télécopieur : 450-619-9692

Site Internet : plein-soleil.csdgs.qc.ca
Courriel : pleinsoleil@csdgs.qc.ca



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EN BREF : 2014-2015

Selon les articles 82 et 83 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités, en transmet une copie à sa Commission scolaire et informe la communauté desservie par l'école des services offerts par celle-ci et rend compte de leur qualité.

Le Conseil d'établissement a tenu ses rencontres mensuelles selon un calendrier déterminé en début d'année. Nous vous rappelons que les séances du C.E. sont ouvertes au public et que tous les parents sont les bienvenus. Les dates des séances se retrouvent sur le site internet de l'école.

Voici brièvement le travail accompli lors des huit rencontres tenues au long de l'année :

Pour assurer la bonne marche de l'école...

Le Conseil d'établissement a adopté maintes résolutions dans le but de soutenir le personnel enseignant dans l'accomplissement de son travail. Les membres ont reçu des informations sur divers points, ont donné leur approbation et ont adopté les documents consultés en réunions sur les sujets suivants : liste des fournitures scolaires, les frais chargés aux parents (reconduction des mêmes montants que pour l'année 2013-2014), le code de vie (reconduction du code de l'an dernier), la convention de gestion, les critères de sélection des directions d'établissement, le budget de l'école et autres. D'autres sujets ont été traités et sont abordés en détails dans ce qui suit.

Projet Parc-École

Le **projet Parc-École** a mobilisé depuis plusieurs années un grand nombre de personnes, que ce soit les membres de l'OPP, les membres du C.E., la direction, les enseignants, le personnel de l'école, la Commission scolaire, sans oublier les parents. Les travaux ont débuté à l'été 2014 et se sont terminés début octobre 2014. Une inauguration en grande pompe a été faite en présence de tous les parents et donateurs le 3 juin 2015 autour d'un grand barbecue. Les enfants peuvent dorénavant jouir d'une grande cour d'école, à la hauteur de leurs « mouvements et déplacements ». Il est à noter qu'en plus de tous les dons amassés au fil des ans, la Ville de Candiac s'est engagé à remettre finalement 34 000 \$ à l'école Plein-Soleil en guise de participation au projet parc-école.

Levées de fonds

Diverses activités de financement ont été organisées par les enseignantes et les élèves de 6^e année ainsi que par les membres des O.P.P. Toutes ces levées de fonds effectuées ont été autorisées par le conseil d'établissement. Comme à l'habitude, il y a eu beaucoup de générosité cette année.

- **L'Organisme de Participation de Parents (OPP)** a été reconduit pour l'année 2014-2015 lors de l'assemblée générale du 10 septembre 2014. Le C.E. a, quant à lui, **mandaté l'OPP** pour organiser des activités « vie-école » et organiser des activités de levée de fonds. Différentes activités ont été organisées cette année par l'OPP : inauguration du parc école (divers dons d'entreprises de la région et rabais sur la nourriture), deux cinéjamas. Le dynamisme des parents a ainsi permis d'amasser 714 \$ lors du 1^{er} cinéjama et 614\$ lors du 2^e.
- **Contribution volontaire pour les activités collectives** : Le Conseil d'Établissement s'est positionné en faveur d'une contribution volontaire des parents à hauteur de 15 \$ afin de permettre de couvrir les frais des activités collectives pour toute une année (Halloween, Noël, rassemblements, Carnaval,

animation Samajam de la dernière journée d'école et spectacle de fin d'année). Pour l'année 2013-2014, les parents ont donné une somme totale de 9 580\$, ce qui a permis de couvrir les dépenses pour tous les enfants de l'école. Le CE a adopté le montant de 15\$ à demander aux parents de façon facultative pour les activités collectives de l'école pour 2015-2016.

- **Bourses** : Une bourse de 500\$ a été reçue pour la brigade scolaire et une autre bourse de 1250\$ a été recueillie dans le cadre du défi Pierre Lavoie (défi relevé par M. Jocelyn Hamelin et ses collègues de travail pour l'école Plein Soleil). Ces montants ont été déposés dans un fonds à destination spéciale et plusieurs articles de sport ont été achetés par les enseignants d'éducation physique.



Service de garde et service de surveillance du midi

- À la suite des réductions des allocations gouvernementales annoncées en juin aux services de garde pour les **journées pédagogiques**, le C.E. a approuvé une nouvelle grille de tarification lors de son dernier C.E. du 15 juin 2015. Il y aura donc une hausse des coûts dès la rentrée scolaire pour les enfants qui utiliseront le service de garde lors des journées pédagogiques, le tarif passant de 8 \$ à 16 \$ par jour. Il a été discuté de retravailler les activités proposées pendant ces journées pédagogiques afin de limiter pour les parents les inconvénients reliés à cette hausse.
- Afin de combler les augmentations de coûts imposés par le ministère, les tarifs du service de surveillance du midi seront augmentés de 0,10\$ pour l'année 2015-2016 (le montant passera donc de 2,35 à 2,45\$). Par ailleurs, le tarif du service de garde a augmenté à 7,30\$ au 1er octobre 2014 et à 8\$ au 1er avril 2014 mais effectif à l'automne 2015. À moins d'une loi spéciale, ce tarif de 8\$ est maintenu pour l'année 2015-2016.

PRÉSIDENTE
Ingrid Peignier

DIRECTION
Danielle Blanchette

COMMISSAIRE
Margot Pagé

CIRCONSCRIPTION
17

NOMBRE D'ÉLÈVES
530 élèves (au 30 septembre 2014)

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

- 23 septembre 2014
- 10 novembre 2014
- 14 janvier 2015
- 24 février 2015
- 30 mars 2015
- 22 avril 2015
- 26 mai 2015
- 15 juin 2015

PRINCIPAUX SUJETS DE DÉCISION TRAITÉS PAR LE CONSEIL

- Les budgets de l'école et du service de garde
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
- Les sorties éducatives
- Les activités parascolaires
- Les activités offertes au service de garde
- La grille-matière
- La liste des effets scolaires et les frais afférents aux parents
- Le code de vie et les règles de sécurité
- La convention de gestion
- Les campagnes de financement Le parc-école
- Critères de sélection pour le poste de direction d'école

- **Micro-onde** : À la rentrée, l'école va accueillir plus de 600 enfants. Dans ce contexte, tous les locaux seront utilisés pour l'enseignement et devront être partagés pour faire dîner les élèves. La gestion des groupes, les déplacements, le temps d'attente pour faire chauffer un repas, les odeurs sont autant d'éléments importants qui auront des impacts sur la qualité de vie du personnel enseignant et celui du service de garde. Il a été convenu lors du dernier C.E. de juin 2015, que les micro-ondes ne pourront pas être utilisés durant le mois de septembre et qu'une analyse de situation sera faite en septembre pour s'assurer que la classe demeure un lieu de travail favorable aux apprentissages des élèves. Après analyse, une décision sera prise concernant l'usage ou non des micro-ondes à l'école à partir du mois d'octobre. Un comité de travail va être mis sur pied afin de trouver des solutions novatrices pouvant permettre la cohabitation de toutes les activités. Vous êtes bien entendu invités à en faire partie !

Contrats avec des fournisseurs de services

- **Traiteur** : Il a été convenu, après que le service de garde ait rencontré le traiteur actuel et deux autres compagnies, de renouveler le contrat de service de traiteur avec « Traiteur Félix » pour la prochaine année 2015-2016, en regard de la qualité de la nourriture, des prix et de l'ouverture à apporter des modifications sur la plan logistique demandées par l'École.
- **Photographe** : À la suite de l'analyse des soumissions de 3 photographes, le C.E. a adopté à l'unanimité la reconduction du contrat avec Foto-Plus pour les photographies de classes. Le coût et le service fourni ont figuré parmi les principaux critères de choix. Chaque année, grâce à la vente des photos, l'École bénéficie d'un retour financier d'un montant d'environ 1 000 \$.

Préparation de la prochaine année au niveau éducatif et pédagogique

- Afin de permettre aux parents de rencontrer le professeur de leur enfant, les professeurs de spécialités, le personnel de l'école, les éducatrices du service de garde, les animateurs des activités parascolaires ainsi que le traiteur de l'école et de permettre aussi aux enfants de se familiariser avec leur nouvelle salle de classe, le C.E. a adopté une nouvelle **formule « portes ouvertes »** de 13h à 18h pour la première journée d'école le 1^{er} septembre 2015. Par conséquent, il a été convenu que le service de garde serait fermé afin que toutes les éducatrices et surveillantes puissent rencontrer les parents. Il a toutefois été convenu que le C.E., après analyse d'un sondage qui sera fait auprès des parents à l'automne 2015, revoit cette formule pour décider si elle sera reconduite ou non à la rentrée scolaire 2016.

- Le **bain linguistique** en est à sa 3^e année d'existence et nous avons pris la décision de poursuivre avec la même formule.
- Une proposition de modification de **la grille matières** (répartition du temps alloué aux spécialités, soit 4h30) a été présentée. Il avait été proposé de réduire de 30 minutes l'anglais pour les élèves du 2^e cycle pour l'année scolaire 2015-2016 et d'augmenter en contrepartie de 30 minutes l'éducation physique. L'autre proposition s'adressait aux élèves de 6^e année et il s'agissait d'enlever l'heure de musique pour la remplacer par une heure d'arts plastiques. Ces propositions ont soulevés de nombreuses discussions au C.E., et un vote a été nécessaire. Les deux propositions n'ont pas reçu l'appui de la majorité des membres du C.E. et la grille matière de l'an dernier sera maintenue pour l'année 2015-2016. Toutefois, étant donnée que le projet éducatif est à refaire l'an prochain, il a été convenu que les parents seront sondés entre autre sur les spécialités offertes à l'école.

Activités complémentaires

Des sorties et activités éducatives complémentaires pour l'ensemble des élèves de l'école sont organisées par les enseignants durant l'année scolaire. Ces activités sont toutes approuvées par le C.E. Pour l'année 2014-2015, ce sont plus de 30 activités et/ou sorties qui ont été approuvées lors des différentes rencontres du C.E. À chaque fois, le sondage auprès des parents dépassait 85% de taux d'acceptation (sauf pour une sortie vélo prévue pour les élèves de 4^e et 6^e année le 21 mai 2015, pour laquelle le très faible taux de participation n'a pas permis d'atteindre le 85% de réponses positives). Voici quelques exemples de sorties approuvées cette année : animation scientifique « Prof Dino », pièce de théâtre, visite d'une ferme laitière, classe Nature à Jouvence, Voyage à Boston, soirée d'astronomie etc.

Hommages et remerciements

- Afin de souligner leur travail extraordinaire et leur implication à la bibliothèque de l'école, le C.E. a adopté à l'unanimité la nomination de Mmes Katty Taillon et Nely Furtado comme bénévoles de l'année pour le comité de parents.
- Le C.E. a approuvé que l'allocation qui lui était dédiée pour l'année 2014-2015, serve à la préparation de la **soirée des bénévoles** du 15 juin 2015. Les bénévoles, qu'ils oeuvrent à la bibliothèque, dans les classes, dans les comités ou encore lors des sorties ou journées spéciales à l'école sont une richesse inestimable pour une école !

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- L'école Plein-Soleil actualise ses valeurs à travers ses actions quotidiennes. Elle vise le développement de l'autonomie, de l'engagement et de la coopération. Elle souhaite alimenter et soutenir la motivation des élèves tout en tenant compte de leurs forces et de leurs besoins.
- Nous croyons que le plaisir de découvrir et d'apprendre sera stimulé dans un environnement où la lecture, la technologie et les stratégies d'enseignement sont variées et adaptées à leurs besoins.
- L'école Plein-Soleil a ouvert ses portes en août 2010 et le projet éducatif a été élaboré en 2011. Il sera donc effectif jusqu'en 2016.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- Programme d'anglais intensif offert en 6^e année, soit deux jours et demi en anglais et deux jours et demi en français par semaine.
- Activités et ateliers d'habiletés sociales donnés par les éducatrices spécialisées de l'école du préscolaire à la 6^e année, tout au long de l'année (des rassemblements école sont organisés aux 6 semaines afin de souligner par exemple la persévérance de certains élèves, l'exemplarité de d'autres ainsi que les anniversaires du mois en cours.)
- Choix d'activités parascolaires variées, offertes le midi et à 15 h.
- Sorties éducatives pour chaque degré
- Activités sportives inter-établissements
- Brigade scolaire
- Utilisation des tablettes numériques en 4^e année
- Club de course
- Services professionnels : orthopédagogie, francisation, psychologie, orthophonie, éducation spécialisée, service de santé et travail social au besoin

PLAN D'ACTION DES TECHNOLOGIES POUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

En juin 2015 :

- Tous les enseignants ont un ordinateur portable
- Toutes les classes ont un TNI
- 28 ordinateurs pour les élèves répartis sur 2 chariots
- 33 tablettes numériques

PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Plein-Soleil termine sa 5^e année d'existence. Elle est composée d'une équipe dynamique qui souhaite innover et bâtir un milieu éducatif en fonction des besoins des élèves. Le milieu socioéconomique est favorisé. L'école se situe dans un nouveau développement domiciliaire.

Clientèle : La clientèle au 30 septembre 2014 était de 530 élèves. À l'ouverture, en 2010, elle était de 291 élèves.

Le service de garde accueille 303 élèves et le service de surveillance du midi en compte 216. Donc, 95 % des élèves dînent à l'école.

En 2014-2015, l'école compte 4 groupes au préscolaire et 18 groupes au primaire.

Le redécoupage des bassins scolaires de la ville de Candiac a eu lieu durant l'année 2013-2014 et a été effectif à la rentrée 2014.

C'est le 21 octobre 2014 que tous les élèves ont pu profiter d'un tout nouveau parc-école comprenant un terrain de soccer et un très beau module de jeux qui ravit petits et grands !

L'inauguration du parc-école a eu lieu le 3 juin 2015, ce fut un événement très apprécié des parents et des enfants. Le support de l'organisation des parents OPP fut fort apprécié pour la planification et la réalisation de cet événement.



LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Merçi !

UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES DE L'ÉCOLE !

La participation des parents dynamise la vie de l'école. Leur implication se fait sur une base régulière à la bibliothèque et de façon ponctuelle tout au long de l'année selon les projets réalisés dans les classes ou au niveau de toute l'école (ateliers en classe, vaccination, carnaval...).

L'OPP est également très actif, plus particulièrement pour les différentes levées de fonds, soit celle du parc-école et celle du matériel en vue des spectacles à l'école. Il organise entre autre les ciné-jamas, tellement populaire auprès des enfants !

LE PLAN DE RÉUSSITE

4 buts sont définis par le Ministère, à savoir :

- **But 1** : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- **But 2** : L'amélioration de la maîtrise de la langue française
- **But 3** : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire, dont les EHDAA
- **But 4** : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Pour chacun de ceux-ci, des moyens ont été mis en place par l'équipe école afin d'améliorer la situation des zones de vulnérabilité. Un suivi de ces moyens a été réalisé par la direction

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Afin de favoriser la persévérance et la réussite des élèves, du support en orthopédagogie a été offert (soit 36 % de tâches) aux enfants avec des difficultés en mathématiques. De plus des achats de matériel informatique et pédagogique en lien avec l'informatique ont été faits en fin d'année. Nous croyons que ces moyens stimuleront tous les élèves dans leurs apprentissages.

BUT 2 : AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Objectif : l'École **Plein-Soleil** vise à développer la communication orale et écrite en augmentant la perception positive de la lecture chez les élèves (les perceptions sont mesurées par une enquête annuelle par questionnaire).

Moyens mis en œuvre et ressources dédiées :

L'école Plein-Soleil est fière des taux de réussite des élèves (Voir le graphique) De la maternelle à la 6^e année, la majorité des enseignants réalisent des projets avec des outils technologiques pour stimuler l'écriture. Un code de correction commun facilite l'apprentissage des règles grammaticales pour chaque niveau. De plus, les enseignants prennent tous part à des formations afin de mieux répondre aux besoins des élèves (dyslexie, lecture...).

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES, DONT LES EHDAA:

Le personnel enseignant est particulièrement sensible aux difficultés vécues par les élèves présentant des difficultés liées à l'attention en classe (TDA / TDAH). Plusieurs moyens sont utilisés quotidiennement en classe. De plus, la différenciation pédagogique, l'orthopédagogie et la récupération sont des moyens efficaces d'accompagner les élèves en besoin.

BUT 4 : AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Objectif : L'école Plein-Soleil vise à développer chez l'élève des compétences qui aident à agir et à interagir de manière positive saine et efficace. Elle pousse les élèves à développer leur capacité à résoudre des conflits de façon pacifique.

Moyens mis en œuvre et ressources dédiées : Un comité veille au fonctionnement de la cour d'école.

Les histoires de certains albums jeunesse sont utilisées pour sensibiliser les jeunes à l'importance des différences individuelles. La façon de dire les choses est aussi travaillée car elle a un impact sur les relations sociales entre les jeunes. Des activités de jumelage interclasses ont permis de développer des saines relations sociales et ont favorisé le sentiment de bien-être et de sécurité à l'école. La brigade scolaire et les ateliers contre l'intimidation sont des moyens efficaces pour se sentir bien à l'école.

Résultats observés : Un questionnaire confirme que la grande majorité des élèves (plus de 85%) se sentent en sécurité à l'école et vivent peu d'intimidation. Toutefois, plusieurs élèves ont déjà eu peur qu'on leur fasse mal.

Somme toute, les élèves, le personnel et les parents sont très heureux à l'école Plein-Soleil. 88% des élèves se sentent d'ailleurs généralement respectés à l'école.

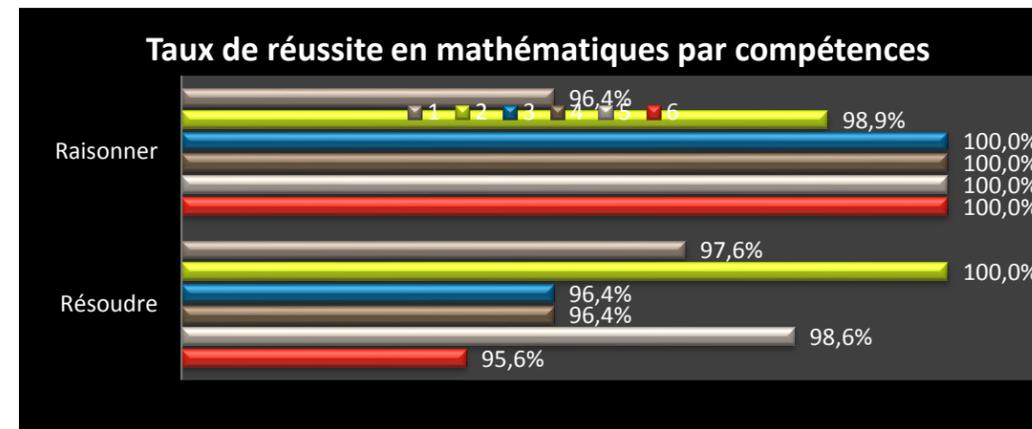
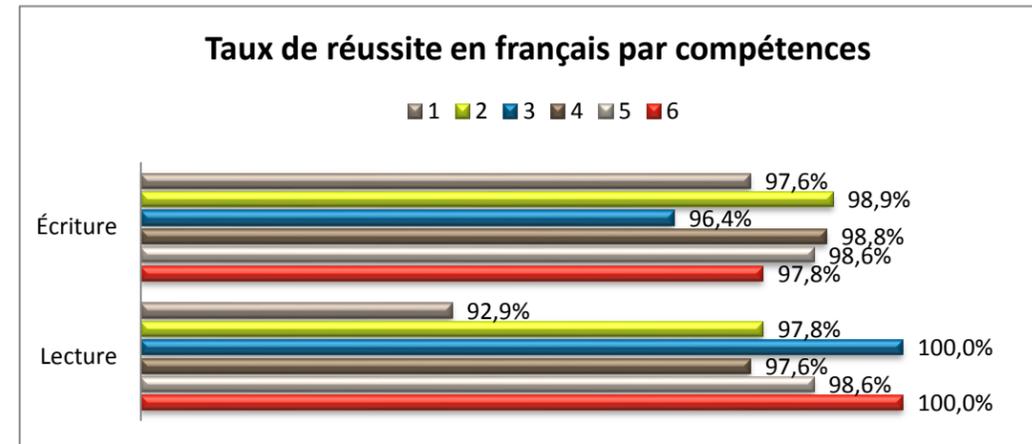


FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

- La **brigade scolaire** est une activité qui valorise les élèves du 3^e cycle. Leur implication permet aux jeunes du préscolaire de se sentir en sécurité et de mieux s'intégrer à la vie de l'école.
- Le **spectacle de fin d'année** au parc André J. Côté a eu lieu pour une 2^e année. Les élèves, les parents et le personnel étaient présents au même endroit. La variété des numéros, l'endroit exceptionnel et la température parfaite ont rendu ce moment extraordinaire.
- Les **rassemblements école** ont eu lieu avec tous les élèves de l'école au gymnase à cinq moments dans l'année. Chaque classe présentait trois élèves qui s'étaient démarqués par leurs efforts et leur persévérance face au travail scolaire et aux règles de vie.
- **Activités-école**
 - Guignolée
 - Collecte de souliers pour le Guatemala
 - Visites d'auteurs
 - Échange de livre
 - Comité «écoloverts» Recyclage du plastique
 - Dernière journée : Spectacle de Samajam
 - Club de course
- **Avec les parents** :
 - Noël
 - Carnaval
 - Olympiades
 - Défi Pierre Lavoie
 - Campagne de financement :
 - 6^e année (Bal hivernal et spectacle de cirque)
- **Avec OPP (Cinéjama)**
- **Événement** :
 - Ouverture du parc École octobre 2014
 - Inauguration du parc-école 3 juin 2015
 - Semaine des services de garde
 - Spectacle de fin d'année

Le taux de réussite de l'école Plein-Soleil est très positif peu importe le degré considéré. La grande variété de moyens mis en place stimule les élèves et favorise leur réussite scolaire. Voici deux graphiques illustrant le taux de réussite en français (lecture et écriture) et en mathématiques par degré.

Taux de réussite en français et en mathématiques et anglais de l'école Plein-Soleil
(Le taux de réussite correspond à la proportion d'élèves ayant obtenu une note totale égale ou supérieure à 60 %)



PLAN DE LUTTE A L'INTIMIDATION ET A LA VIOLENCE A L'ÉCOLE

Toute l'équipe école a reçu une formation commune en septembre 2015 afin de mieux comprendre la différence entre les conflits et l'intimidation.

La priorité de l'école demeure la diffusion d'information des règles de vie (de la démarche de dénonciation, des mesures d'encadrement, des sanctions disciplinaires et du suivi suite à des gestes d'intimidation et de violence à l'école) auprès des élèves, du personnel et des parents. La sensibilisation auprès de tous les groupes a eu lieu tout au long de l'année.

Nous croyons que la brigade scolaire est un moyen efficace qui permet aux jeunes de 5e et 6e année de s'impliquer activement et positivement dans leur milieu de vie. Cette activité est enrichissante et influence positivement les brigadiers eux-mêmes et les autres élèves.

Le comité des habiletés sociales a répertorié, acheté et distribué des albums jeunesse à tous les degrés. Les enseignants utilisent ces histoires pour sensibiliser les élèves à l'importance des différences et du respect.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 55 établissements, dont 38 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- * Quelque 25 000 élèves, jeunes et adultes
- * 3 360 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- * 6 900 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * Environ 13 670 élèves transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) et 955 trajets différents, pour un total de 15 700 km par jour.
- * Parc immobilier de 306 000 mètres carrés (équivalent de 3 060 maisons unifamiliales).